

## Les aides institutionnelles en 2026

Pour vous aider dans vos démarches et vous informer sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre, la Maison des droits Jeanne Chauvin a répertorié l'ensemble des dispositifs proposés par différentes institutions (l'Etat, la région, le département etc.) en 2026.



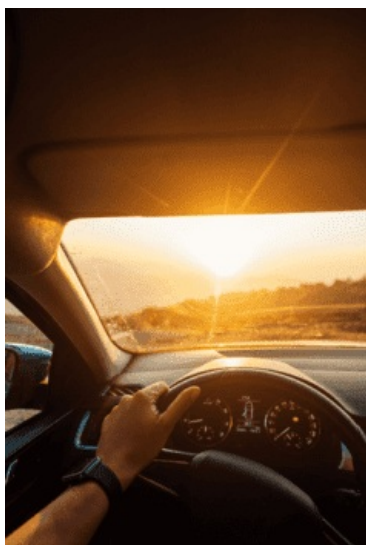
### Transport

#### Des billets de train offerts aux jeunes de 18 ans pour voyager en Europe

Tout jeune de 18 ans ou bientôt peut profiter de DiscoverEU pour gagner des billets de train et voyager en Europe. Les inscriptions sont ouvertes.

[Plus de détails ici](#)

#### Réduction sur les billets de congé annuel : comment en profiter ?



La SNCF propose une réduction de 25 % une fois par an pour les trajets d'au moins 200 km aller-retour en France. Vos proches vivant avec vous (conjoint, enfants de moins de 21 ans, ou parents si vous êtes célibataire) peuvent aussi en bénéficier s'ils voyagent avec vous. Pour en profiter, il suffit de remplir un formulaire en ligne (<https://www.sncf-voyageurs.com/fr/voyagez-avec-nous/en-france/tarifs-grandes-lignes/billet-conge-annuel/>) puis de réserver ses billets après validation.

[En savoir plus ici](#)

## **Avec Navigo Senior, les retraités peuvent se déplacer à moitié prix**

Les habitants retraités d'Île-de-France de plus de 62 ans et sans activité à temps plein peuvent bénéficier du forfait Navigo Senior, qui permet de voyager avec la Réseau Navigo à 50 % du tarif normal, soit l'abonnement annuel revient à 45,40 € par mois .

[Plus d'infos ici](#)

## **L'aide au permis de conduire pour les apprentis est supprimée**

Depuis le 21 février 2026, l'aide de 500 € destinée aux apprentis pour financer le permis B est supprimée. Toutefois, d'autres aides restent possibles, comme le permis à 1 € ou certaines aides locales.

[Plus de détails ici](#)

## **Désormais, un grand excès de vitesse constitue un délit**

Jusqu'à présent, un excès de vitesse d'au moins 50 km/h au-dessus de la limite autorisée constituait une contravention de 5<sup>e</sup> classe. Depuis le 29 décembre 2025, face à la gravité et à la recrudescence de ces comportements, ce grand excès de vitesse est désormais qualifié de délit.

[Plus d'infos ici](#)

# **Santé**



## **Don du sang : les critères changent bientôt**

A partir du 15 juin 2026, de nouveaux critères s'appliqueront pour le don de sang en France, afin de renforcer la sécurité des donneurs et des receveurs.

[Plus d'infos ici](#)

## **La PrEP injectable, traitement préventif contre le VIH, arrive en France**

Depuis mars 2026, la France prend en charge à 100 % la PrEP injectable, un traitement préventif contre le VIH.

[Plus de détails ici](#)

## **L'Assurance maladie change la présentation de ses courriels dès le mois d'avril**

A partir d'avril 2026, l'Assurance Maladie modernise la présentation de ses courriels pour les rendre plus lisibles. Les messages officiels afficheront désormais un logo visible, une mise en page simplifiée et des accès directs vers les services en ligne.

[En savoir plus ici](#)

### **Une nouvelle version du carnet de maternité à partir du 1er mars**

À partir du 1er mars 2026, une nouvelle version du carnet de maternité est mise à disposition des femmes enceintes, avec des informations actualisées (prévention, suivi médical, vaccinations, dépistages). Il inclut désormais des éléments renforcés sur la dépression post-partum et reste à présenter à chaque consultation jusqu'à 6 à 8 semaines après l'accouchement.

[Plus d'infos ici](#)

### **Un dispositif de remboursement des analyses médicales liées à la soumission chimique sera prochainement déployé dans trois régions**

À compter du 1er janvier 2026, l'Assurance maladie remboursera, à titre expérimental dans certaines régions, les analyses médicales visant à détecter une soumission chimique.

[En savoir plus](#)

### **Le vaccin contre les infections à papillomavirus humains (HPV) est désormais pris en charge par l'Assurance maladie**

Depuis le 12 décembre 2025, le vaccin Gardasil 9 contre le HPV est remboursé par l'Assurance maladie pour les 11-26 ans.

[Plus de détails ici](#)

## **Prestations familiales & aides financières**

### **Une aide pour financer une colonie de vacances si votre enfant a 11 ans**

L'État propose le Pass'colo, une aide pour permettre aux enfants de 11 ans de partir en colonie de vacances. Son montant varie de 200 à 350 € selon les revenus du foyer, et il est directement déduit du prix du séjour. Cette aide est accessible sous conditions portant sur le quotient familial et utilisable une seule fois, pendant les vacances scolaires. Pour les familles déjà allocataires de la CAF ou de la Mutualité sociale agricole, aucune démarche n'est nécessaire.

[Plus d'infos ici](#)



### **Restauration scolaire et étudiante : quelles aides pouvez-vous obtenir ?**

À partir du 1er mai 2026, tous les étudiants pourront bénéficier d'un repas complet à 1 € dans les restaurants universitaires.

N.B. : Pour les enfants, plusieurs aides existent pour la cantine scolaire : Cantine à 1 €, fonds social, bourses collège/lycée et prestations spécifiques outre-mer, calculées selon le quotient familial.

[En savoir plus ici](#)

### **Congé de naissance : un droit supplémentaire pour les parents dès 2026**

La loi de financement de la Sécurité sociale pour 2026 instaure un congé de naissance supplémentaire pour chacun des deux parents. Pour chaque naissance ou adoption, les parents pourront bénéficier d'un congé rémunéré de 1 à 2 mois. Cette mesure prendra effet à partir du 1er juillet 2026.

[En savoir plus ici](#)

### **Lancement d'un nouveau tchat en ligne pour les femmes victimes de violences conjugales**

La ligne nationale 3919, qui informe et oriente les femmes victimes de violences conjugales, propose depuis le 2 février un tchat en ligne, offrant une alternative à celles qui ne peuvent pas téléphoner.

[Plus d'infos ici](#)

## **Travail / Formation**



### **Un nouveau cursus dédié aux professions des métiers d'art**

Le Brevet national des métiers d'art (BNMA) est un diplôme national de niveau bac destiné à valoriser les formations en métiers d'art et à faciliter l'accès à l'emploi ou la poursuite d'études.

[Plus d'infos ici](#)

### **La retraite progressive bientôt accessible à partir de 60 ans**

Les décrets qui fixent l'âge pour bénéficier de la retraite progressive ont été publiés le 23 juillet 2025. La mesure sera mise en place à partir du 1er septembre 2025. Dès cette date, il sera possible de passer à la retraite progressive dès 60 ans. Ce système permet de travailler moins en fin de carrière tout en touchant une partie de sa retraite. On continue ainsi à cotiser jusqu'à la retraite complète.

[En savoir plus ici](#)

### **Aide métiers en tension et revenu jeunes actifs**

Le Revenu jeunes actifs, réservé aux 16-25 ans, combine une aide de 300 à 2 000 € et une rémunération mensuelle pour se former dans un secteur en tension.

L'Aide métiers en tension, accessible à tout âge, permet de se former à certains métiers comme conducteur de bus,

avec des aides financières variables selon le secteur, la durée de la formation et la situation personnelle (RSA, QPV, RQTH...).

- 11 secteurs sont concernés, dont le BTP, l'industrie, le transport, le numérique et le sanitaire/social, etc.

[Plus de détails ici](#)

## Logement

### **Un numéro vert pour vous aider en cas de difficultés à payer votre loyer.**

Vous êtes locataire et avez du mal à payer votre loyer ? L'Anil propose un numéro vert pour vous aider à trouver des solutions.

[Plus de détails ici](#)



### **Conditions de ressources pour une demande de logement social en 2026**

Le revenu pris en compte pour l'éligibilité est le revenu fiscal de référence de l'année n-2. Ainsi, pour une demande de logement social en 2026, c'est le revenu fiscal de référence de 2024, indiqué sur l'avis d'imposition 2025, qui est retenu.

[En savoir plus ici](#)

### **Une aide au logement est mise en place pour les travailleurs saisonniers agricoles**

Vous êtes engagé dans une mission saisonnière du secteur agricole ? Découvrez les conditions pour bénéficier de l'aide d'Action Logement pour le paiement de vos frais d'hébergement. Ce soutien financier peut atteindre 600 € par an.

[Plus d'infos ici](#)

## Finances

### **Dons d'argent entre particuliers : les modalités de déclaration changent**

Lorsqu'une personne vous fait un don de valeur importante, celui-ci doit être déclaré à l'administration fiscale. À partir du 1er janvier 2026, cette déclaration devra obligatoirement être faite en ligne, sauf exceptions.

[En savoir plus](#)

